



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 12/06/2025

Le douze juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Rodolphe BORRÉ, Maire-Adjoint.

Date de convocation : 06/06/2025

Nombre de membres en exercice : **16** - Présents : **11** - Votants : **15** dont **4** pouvoirs

Le quorum de 8 élus est atteint

Présents : Mme Françoise MÉNARD, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Linda GABORIAU, M. Christian MAILLARD, Adjoint au Maire, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, Mme Sylvie CHATELLIER, M. Vincent CAILLÉ, M. Benoît COUTEAU, M. Sébastien BESSON, Mme Servane CHESNEAU, M. Pascal BOUTON,

Absentes excusées : M. Stéphane ENTÈME qui donne pouvoir à M. Benoît COUTEAU
Mme Hélène QUÉMÉRÉ qui donne pouvoir à M. Sébastien BESSON
Mme Gwladys BRANGER qui donne pouvoir à Mme Françoise MÉNARD
M. Richard LOPEZ qui donne pouvoir à M. Christian MAILLARD

Absente : Mme RAVELEAU DUAUT Magalie

Secrétaire de séance : M. Sébastien BESSON

2025-06-12-001 – Validation du règlement de la crèche

Vu le code Générale des Collectivités territoriales,

Considérant que le règlement intérieur de la crèche a été approuvé en ComCo EJE,

Considérant que, conformément à la demande de la conseillère de la CAF d'apporter des modifications,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le règlement de la crèche dûment modifié

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Sébastien BESSON

Le Maire-Adjoint
M. Rodolphe BORRÉ